

# Turquie : le bilan de la politique intérieure de 2009.

mardi 5 janvier 2010, par [Jean Marcou](#)

**Si 2008 avait été l'année d'Ergenekon, cette enquête judiciaire impensable, il y a peu, 2009 aura été l'année de la mise en accusation directe de l'armée et du rôle politique qu'elle prétend jouer de longue date dans le système politique turc. En effet, depuis le début de l'année écoulée, l'étau judiciaire s'est fortement resserré autour du commandement militaire et de l'état major. Car, à la différence de 2008, ce ne sont plus seulement d'anciens militaires, des barbouzes ou des agents d'influence, qui ont été mis en cause en 2009, mais des officiers d'active parfois très proches du commandement suprême, quand ce n'a pas été l'état-major lui-même.**

À cet égard, l'événement majeur, qui fera date, parce qu'il a définitivement changé les relations entre le pouvoir civil et l'armée, a été l'adoption, en juillet 2009, par le parlement, d'une réforme réduisant la compétence des juridictions militaires, et surtout supprimant l'immunité dont bénéficiaient jusqu'à présent les militaires à l'égard des juridictions de droit commun. Très concrètement, cette réforme de la procédure pénale a vu la justice militaire perdre le droit de juger des civils en temps de paix, et la justice civile gagner celui de juger les militaires. Ce changement essentiel, qui a provoqué des tensions particulièrement vives entre l'armée et le gouvernement, au début de l'été, a permis de faire tomber les derniers obstacles qui empêchaient que l'armée puisse être contrainte de rendre des comptes pour des interventions en dehors de sa sphère traditionnelle de compétences, notamment dans la vie politique. Précédée (et annoncée en un sens) par le fait que le général Hilmi Özkök (chef d'état major de 2002 à 2006) avait, dès le mois d'avril 2009, accepté de témoigner dans l'affaire Ergenekon, cette réforme a amené, par la suite, la justice civile à harceler en permanence l'état-major dans les affaires les plus symptomatiques.

Ainsi, en octobre 2009, pour ce qui est du « plan d'action pour lutter contre la réaction » (ce complot mis à jour, en juin dernier, par le quotidien « Taraf », qui aurait eu pour objectif d'entamer la crédibilité du gouvernement et qui a été à l'origine de l'adoption de la réforme précédemment exposée), la justice a repris ses investigations de plus bel, en ayant désormais les moyens juridiques de demander à l'état major de s'expliquer sur l'existence et le contenu de documents prouvant une intervention de l'armée dans le champ politique. En novembre 2009, le « plan cage », une opération mise au point par des officiers de marine, dont l'objectif aurait été de se débarrasser d'un certain nombre de personnalités non musulmanes, a conduit à une série d'arrestations spectaculaires. Plus récemment encore, en décembre 2009, dans l'enquête sur le complot dont aurait été victime le vice-premier ministre, Bülent Arınç, la justice civile a pu s'introduire dans les sphères les plus secrètes des archives militaires.

En ce début d'année 2010, l'armée est donc cernée et mise à mal par une série de scandales dont on perçoit qu'ils se nourrissent à la fois des turpitudes passées d'une institution dominante et d'exagérations parfois un peu rocambolesques. Aucun des responsables militaires n'est désormais à l'abri d'une arrestation ou, pour le moins, d'une convocation humiliante l'obligeant à devoir témoigner devant des juges civils. Malmené par les médias, qui réclament pour partie d'entre eux son remplacement, le chef d'état-major est en permanence sur la défensive, et les « coups de gueule » qu'il pousse périodiquement et qui en d'autres temps aurait fait rentrer tout le monde dans le rang, ne font qu'aggraver le cas de l'institution militaire, en relançant les débats sur sa vocation à se livrer encore à de tels exercices de dissuasion.

L'ascendant qu'a pris, jour après jour, le pouvoir civil sur l'autorité militaire ne conduit pas pourtant à dire que 2009 aura vu le triomphe du gouvernement de l'AKP. Car l'année, qui vient de s'achever, aura

aussi montré les limites politiques du parti au pouvoir depuis 2002.

Les élections locales de mars 2009 ont vu, en effet, un recul sensible de l'AKP. Il serait certes excessif de le qualifier d'échec car, à l'exception d'Antalya (compensée cependant par le gain de Trabzon), le parti majoritaire n'a pas perdu de municipalités importantes. Pour la première fois, néanmoins, la formation de Recep Tayyip Erdoğan a vu son influence globale décroître, tandis que, dans les grandes villes, des candidats entrepreneurs prouvaient que le parti dominant pouvait être mis en difficulté, et qu'il n'était donc pas invincible. Mais surtout, ces élections ont vu l'AKP échouer dans la conquête des bastions kurdes, alors même que le premier objectif qu'il s'était fixé était bien celui-là. Ni les déplacements répétés des leaders de l'AKP dans le sud-est, ni les avantages dont a pu jouir le parti gouvernemental pendant la campagne, n'ont eu raison du réflex d'appartenance identitaire que le DTP a réussi à susciter au sein de l'électorat kurde.

Pourtant, ces élections n'auront été que le prologue d'un revers de plus grande ampleur, car c'est bien la question kurde dans son ensemble qui, en 2009, aura montré les limites de l'AKP au pouvoir. Axe majeur de la relance des réformes voulue par le gouvernement, notamment pour restaurer sa crédibilité à l'égard de Bruxelles, l'ouverture démocratique kurde s'est finalement enlisée. Préparée par une consultation des principaux partenaires concernés, qui a fait illusion pendant quelques semaines, l'initiative gouvernementale a abouti, au mois de novembre 2009, à l'annonce de réformes en demi-teinte, avant d'être submergée par la dissolution du DTP et par une nouvelle forme de radicalisation de la cause kurde. Certes, l'impossibilité de modifier la Constitution, le nationalisme extrême développé par les principaux partis d'opposition, le refus du DTP de se démarquer du PKK, rendaient la voie extrêmement étroite. Mais le gouvernement a aussi pêché par ses revirements tactiques en cours d'année. Pouvait-il espérer, en effet, gagner aussi facilement l'appui du DTP, alors qu'il venait de le combattre frontalement pendant les élections locales ?

Au moins, pour le meilleur et pour le pire, 2009 aura été une année d'affirmation de la diversité turque. De la création d'une chaîne de télévision publique turque en kurde à l'ouverture démocratique du gouvernement que nous venons d'évoquer ; de la réhabilitation de Nazım Hikmet aux révélations sur les massacres de Dersim provoqués par les propos malencontreux du député Onur Öymen ; du discours du chef d'état major, rappelant la diversité des populations de la République, à celui du premier ministre, citant une liste impressionnante de personnalités dissidentes alévies, soufies arméniennes ou kurdes devant le congrès de son parti ; des manifestations alévies à la « crucifixion » du patriarche Bartholomée, il ne se sera pas passé une semaine sans que la Turquie ne mette en cause la chape de plomb qu'un discours nationaliste officiel uniformisant lui avait imposé pendant longtemps. Si l'année 2009 aura sans doute déçu par les difficultés auxquelles se seront une fois de plus heurtées les réformes, cette ouverture et cette vitalité nouvelles sont sans doute le gage des évolutions de fond, qui sont en cours dans ce pays, et que 2010 devrait confirmer.

JM

[Article original de l'Ovipot](#)

---

## Sources

Source : ovipot, le 04.01.10